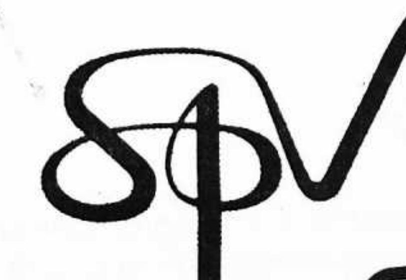
DLP 20-12-91003342



BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION

AVERTISSEMENTS AGRICOLES® "AQUITAINE"

GRANDES CULTURES

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORET
PROTECTION DES VEGETAUX
51,Rue Kiéser - 33077 BORDEAUX CEDEX
Tél. 56.00.42.03

Régisseur de Recettes
D.R.A.F. AQUITAINE
CCP BORDEAUX 6 700 09 P
C.P.P.A.P N° 1859 AD

ABONNEMENT ANNUEL : 300 F

BULLETIN TECHNIQUE imprimé à la
Station d'Avertissements Agricoles
Directeur-Gérant : A. GRAVAUD
PUBLICATION PERIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE N° 19 — N° ISSN 0763-7314

VENDREDI 20 DECEMBRE 1991

COLZA : DESHERBAGE DE POST-LEVEE

TOUTES CULTURES : ATTENTION LIMACES

CRUCIFERES ADVENTICES (SANVES et RAVENELLES)

La spécialité CENT-7 a reçu une autorisation de vente en désherbage de post-levée du colza à la dose de 0,4 l PC/ha.

Le respect scrupuleux des règles suivantes est indispensable pour assurer une sélectivité et une efficacité acceptables.

- Traiter des colzas au moins au stade de 6 feuilles vraies, en bon état végétatif (diamètre du collet d'au moins 5 mm, et pivot d'au moins 10 cm de long), et dont la cuticule cireuse des feuilles est bien développée (ce qui est généralement le cas après une période de gelées).
- L'optimum d'efficacité est atteint lorsque les adventices sont au stade rosette lors de l'application; le volume de bouillie se situera entre 200 et 400 l/ha ; lors du traitement, le sol devra être bien ressuyé.
- Utiliser CENT-7 seul, et respecter un délai de trois semaines avant et après pour toute application d'autre herbicide ou régulateur de croissance.

GRAMINEES ADVENTICES

La liste des graminicides spécifiques et de leurs préconisations d'emploi est portée au tableau I du présent bulletin.

AUTRES ADVENTICES

Se reporter au tableau II du présent bulletin.

LIMACES (TOUTES CULTURES)

Surveillez les sorties de limaces grâce à une tuile posée au sol, recouvrant une poignée d'hélicide.

Si la présence de cadavres sous la tuile est observée :

- appâts empoisonnés sous forme de granulés, épandus régulièrement (25 granulés par m2) le soir.
- mercaptodiméthur (3 kg/ha Mesurol anti-limaces)
- métaldéhyde (5 à 10 kg/ha selon les spécialités commerciales).
- thiodicarbe (5 kg/ha - SKIPPER)
- benzultap (7,5 kg/ha - MALICE)

P30

TABLEAU I

LES ANTIGRAMINEES A ACTION FOLIAIRE SUR COLZA

Ils s'utilisent quel que soit le stade du colza, à partir du stade 3 feuilles des graminées. La végétation doit être active et la température comprise entre 10 et 20 ° pour une pénétration et une systémie optimales de la matière active. Contre les graminées vivaces, il est nécessaire de doubler les doses. La dose d'huile est modulable en fonction des conditions climatiques.

MATIERES ACTIVES	SPECIALITES COMMERCIALES (FIRMES)	DOSE/HA	OBSERVATIONS
alloxydime-sodium	FERVIN (SCHÉRING)	1 Kg + 3 l huile SCHÉRING	- Sur graminées annuelles.
		1 à 1,25 kg + 3 l huile SCHÉRING	- Sur graminées vivaces
setoxydime	FERVINAL (SCHÉRING)	2 l + 3 l huile SCHÉRING	- Sur graminées annuelles.
		3 l + 3 l huile SCHÉRING	- Sur graminées vivaces
fluazifop-p-butyl	FUSILADE X2 + AGRAL (SOPRA)	0,75 l + 0,1 % AGRAL	- Sur graminées annuelles.
		1,5 l + 0,1 % AGRAL	- Sur graminées vivaces.
haloxyfop-éthoxyéthyl	GALLANT (BAYER)	1 l	- Application à l'automne uniquement - Sur graminées annuelles
		2 l	- Sur graminées vivaces et paturins.
quizalofop-éthyl isomère D	TARGA D + (PÉPRO)	0,5 l + 2 l huile SIFREN	- Sur graminées annuelles.
		1,25 l + 2 l d'huile SIFREN	- Sur graminées vivaces au stade 15 à 20 cm et pâturins de 3 feuilles maximum et ray grass après tallage.
cycloxydime	STRATOS ULTRA * (BASF)	2 l	- Sur graminées annuelles
		4 l	- Sur graminées vivaces.
propaquizafop	AGIL (LA QUINOLÉINE)	1,2 l	- Sur graminées annuelles
		2 l	- Sur graminées vivaces.

* Cette nouvelle formulation de STRATOS, ramenée à 100 g/l de cycloxydime s'utilise sans huile.

TABLEAU II

HERBICIDES UTILISABLES EN POST-LEVEE SUR COLZA

MATIERES ACTIVES	SPECIALITES COMMERCIALES (FIRMES)	DOSE/HA	OBSERVATIONS
carbétamide	LEGURAME PH (RHODIAGRI-LITTORALE)	3 kg ------ 5 à 6 kg	- Depuis le stade 4 feuilles vraies du colza (B4) jusqu'à 3 semaines avant la reprise de végétation. - Application sur sol gelé. - Essentiellement antigraminées. ------ - Contre chiendent de novembre à fin janvier
propyzamide	KERB FLO (RHOM ET HAAS)	1,25 l	- A partir du stade 2 feuilles vraies du colza (B2) jusqu'à la reprise de végétation. - Application sur sol gelé. - Essentiellement antigraminées
propyzamide + diuron	KERB Ultra (RHOM ET HAAS)	1,2 kg	- A partir du stade 4 feuilles bien développées 6ème feuille naissante des colzas sains bien implantés. - De préférence avant l'hiver. - Antigraminées et action limitante sur Sanves , Ravenelles. - A utiliser par temps humide, couvert et frais.
carbétamide + diméfuron	PRADONE TS (RHODIAGRI-LITTORALE)	3,5 kg	- A partir du stade 6 feuilles vraies (B6) des colzas sains et bien implantés. - Application possible sur sol gelé. - Antidicotylédones et antigraminées
diméfuron + clopyralid	CLERDONE (RHODIAGRI-LITTORALE)	2,5 l	- Sur colza sain, bien enraciné (pivot > 10 cm), à partir du stade 4 feuilles vraies du colza. - Antidicotylédones. - Ne pas utiliser en mélange avec un antigraminée à action foliaire ; respecter 10 jours d'intervalle entre les traitements. - Mélange possible avec un antigraminée à action racinaire. - Programme de traitement : * <u>Capselle</u> - BUTISAN : 1,5 l post-semis - CLERDONE : 2,5 l post-levée * <u>Géranium</u> - DEVRINOL : 2,2 l post-semis CLERDONE : 2,5 l post-levée
clopyralid	LONTREL SF 100 (SCHÉRING)	1,2 l	- De la levée du colza jusqu'au stade boutons floraux. - Spectre : composées et légumineuses - S'emploie à la dose de 0,75 l à 1,25 l avec 3 l d'huile Schéring

P 31

Ministère de l'Agriculture et de la Forêt

Services Régionaux
de la Protection
des Végétaux

1991

CEREALES A PAILLE

Version technique

Septorioses
Fusariose des épis
Oïdium
Helminthosporiose
Rhynchosporiose

Francis MURER



Pour la 1ère fois, nous publions le rapport national «Maladies du feuillage des céréales».

Ce rapport d'une cinquantaine de pages est plus particulièrement destiné aux responsables techniques des firmes, de la distribution et du développement. Il porte sur les septorioses, la fusariose des épis, l'oïdium des céréales, l'helminthosporiose et la rhynchosporiose de l'orge..

Les points suivants sont abordés :

- **évolution nationale des maladies**
- **essais homologation :**
  - **septorioses (9 essais)**
  - **oïdium (2 essais)**
  - **helminthosporiose (2 essais)**
  - **rhynchosporiose (3 essais)**
- **méthode de lutte contre l'oïdium précoce (4 essais).**

COUPON A RETOURNER A SRPV BP 1154 51056 REIMS Cédex

(règlement à réception de la facture)

NOM : .... Prénom : ....
Société ou Organisme : ....
Adresse : ....
Tél : .... Fax : ....
souhaite recevoir .... exemplaire(s) du rapport national «Maladies du feuillage des céréales».
Je note que le prix unitaire est de 300 F.

Région : AQUITAINE